



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Île-de-France | 1998

Paris (3^e) – Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

Évaluation (1998)

Arnaud Prié



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/36857>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Arnaud Prié, « Paris (3^e) – Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Île-de-France, mis en ligne le 01 août 2020, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/36857>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Paris (3^e) – Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

Évaluation (1998)

Arnaud Prié

- 1 Lancés à l'occasion du bicentenaire du CNAM en 1994, les travaux de rénovation du musée national des Techniques avaient été interrompus dans l'ancienne église priorale suite à différentes révisions de projets et aux fouilles archéologiques menées en 1993-1994 par la Commission du Vieux Paris avec le concours de l'Afan. La rénovation a repris à la fin de l'année 1997. En 1998, les travaux ont consisté en la réalisation de tranchées pour la pose de canalisations et de percements dans les murs. Suite à la destruction partielle d'un pavement médiéval et à la découverte fortuite d'une statuette du XII^e s., une évaluation archéologique a été mise en place.
- 2 En 1993-1994, les travaux de C. Brut (CVP) et de son équipe avaient mis en évidence une basilique mérovingienne comprenant des sols construits à l'époque carolingienne. Ils avaient également donné un échantillon diachronique des sépultures du site. Les diverses interventions menées dans l'ancienne église priorale en 1998 ont permis d'observer, sur la majeure partie du périmètre intérieur de la nef et du rond-point, ses fondations ainsi que celles des édifices précédents. Leur étude permet, d'une part, de proposer un plan des églises romanes, d'autre part, de mieux appréhender les restaurations réalisées au XIX^e s.
- 3 Les vestiges archéologiques romans appartiennent à deux périodes distinctes et la datation et la succession de deux édifices trouvent une correspondance dans les sources écrites et dans les datations de la sculpture.
- 4 Un premier édifice roman semble occuper le tiers oriental de la nef du XIII^e s. et déjà l'emprise de l'abside du chœur du second quart du XII^e s. Il se composait de trois vaisseaux. Les murs de fondation délimitent une nef d'environ 15,5 m de long et 13 m de large, composée d'un vaisseau central de 8,5 m de largeur et de deux bas-côtés mesurant chacun environ 2,5 m de largeur. Un arc triomphal de 7,65 m d'ouverture, plus étroit que l'actuel, sépare la nef et le chœur. Sa première assise d'élévation correspond à une pile de forme cruciforme composée. Sur le côté ouest de la pile sud,

les départ de rouleaux quadrangulaires témoignent aussi d'un départ d'arc formeret séparant bas-côtés et nef. L'arc triomphal ouvre sur un avant chœur droit, de 13 x 6,5 m, fermé à l'est par une abside pentagonale. Les élévations basses de ce chœur étaient conservées au nord et au sud du rond-point de l'église actuelle. Elles révèlent une largeur intermédiaire entre celle de la nef seule et celle de la nef associée aux bas-côtés de ce premier édifice. L'ensemble des vestiges du chœur utilise un moyen appareil assis à taille oblique au taillant droit (*quadris lapidibus*) utilisé pour les chaînages et les piles, ainsi qu'un petit appareil de moellons de calcaire éclaté pour les pans de mur. L'existence de passages latéraux de 0,7 m à 0,8 m de large, de part et d'autre du premier arc triomphal, est matériellement possible. Ils constitueraient un lien rétréci entre le chœur et les bas-côtés, concept repris dans le chœur post roman et qui disparaît lors de sa reconstruction au XIII^e s. Cette église atteint 25 m de longueur intérieure. Le clocher et la chapelle sud la côtoient peut-être déjà. Les élévations conservées de ce premier édifice, dont les dimensions évoquent, à cette époque, le recours à une couverture charpentée, peuvent être interprétées comme appartenant à l'église dédiée en 1067.

- 5 Le second édifice correspond essentiellement à un agrandissement et à une rénovation du premier. Le clocher sud est alors reconstruit. Deux travées droites d'avant chœur sont délimitées par des bases quadrangulaires en moyen appareil. Dans les deux cas étudiés, les fondations, comme les départs d'élévations de ces bases, sont simplement adossés aux murs nord et sud du chœur, ce qui marque leur appartenance à un projet architectural différent : la nef est rallongée et son extrémité occidentale s'ouvre sur le clocher porche attesté dans le dernier quart du XI^e s. La maçonnerie de sa fondation, un ensemble de cailloux et moellons calcaire déposés dans une tranchée, plus ou moins assisés et noyés dans un mortier de chaux très blanc, se distingue bien de celles des trois vaisseaux du premier édifice. Placée dans le prolongement de la précédente, cette nouvelle nef ne possède qu'un vaisseau, elle multiplie par trois la surface d'accueil des fidèles. Celle du XIII^e s. en reprendra d'ailleurs les dimensions. Ce second édifice est certainement celui qui a été dédié en 1111, à la suite des constructions, reconstructions et agrandissements réalisés par les clunisiens après 1079.
- 6 Les observations ont par ailleurs souligné l'ampleur des restaurations contemporaines. Chaque base de pile composée du rond-point du second quart du XII^e s. a été changée. Les murs nord et sud de la nef ont été en grande partie reconstruits (aux trois quarts pour le mur nord). Cette reconstruction est souvent mise en évidence par l'utilisation de plaques d'étanchéité en plomb posées, au milieu du XIX^e s., lors des travaux de l'architecte Vaudoyer. Il est apparu au contraire que l'actuelle façade occidentale, réputée de cette époque, a réutilisé une partie de l'élévation intérieure de celle de la fin du XV^e s. (après démolition de la façade plaquée de 1764-1768).
- 7 Le recueil de cent quarante nouvelles pièces lapidaires améliore d'autre part nos connaissances sur la sculpture monumentale à Saint-Martin. Elles proviennent en particulier des cloîtres et du chevet de l'église des XII^e-XIII^e s. Les plus remarquables sont peut-être les bases moulurées, les chapiteaux, les modules de corniche à dents d'engrenage ou à pointes de diamant entre tores. La plus étonnante est cependant un torse de statuette issu du déambulatoire nord de l'église prieurale. Le personnage, assis et adossé, est conservé sur 32,5 cm de long. Il porte une toque et une chasuble à col étalé sur un vêtement dépassant à l'extrémité des avant-bras. Les plis sont marqués, encore rigides, moulant le corps. Le bras gauche maintient un livre sur le diaphragme. Le bras droit est le long du corps, le poing fermé. Les yeux sont globuleux mais sans

forage pour marquer les pupilles. Les oreilles sont décollées et les lèvres entrouvertes. Les cheveux et la barbe sont teints à l'ocre rouge, bien conservée. Des traces de peinture sombre se remarquent aussi sur les yeux et le sourcil gauche. Cette sculpture est datée des années 1150-1160 par M^{me} Johnson (Wells College) et M. Plagnieux (université Paris-X). Elle correspond donc à l'époque de la construction du petit cloître.

- 8 Au nord de l'ancienne église prieurale et de l'emplacement de la salle capitulaire, une tranchée a d'autre part permis d'accéder à une séquence de quatre salles aux sols médiévaux pavés et décorés. Leur étude a été réalisée par C. Brut (CVP). Les carreaux de sol sont principalement quadrangulaires et de trois modules différents : 13 cm (moy.), 9 cm et 6 cm de côté. Ils sont disposés en bandes parallèles aux murs puis orientées à 45°. Les décors sont, soit monochromes, soit à motifs jaunes sur fond rouge : chevrons, fascies vivrées, lion à senestre, cerf, fleur de lys, quintefeuille dans un anneau, château de Castille, et bandé héraldique (module de 6 cm). Ils sont ponctuellement associés à des carreaux incisés. Les sols ont dû être construits au XIV^e s.

Fig. 1 – Ailes Saint-Martin et Réaumur : lapidaire recueilli



Cliché : A. Prié (Afan).

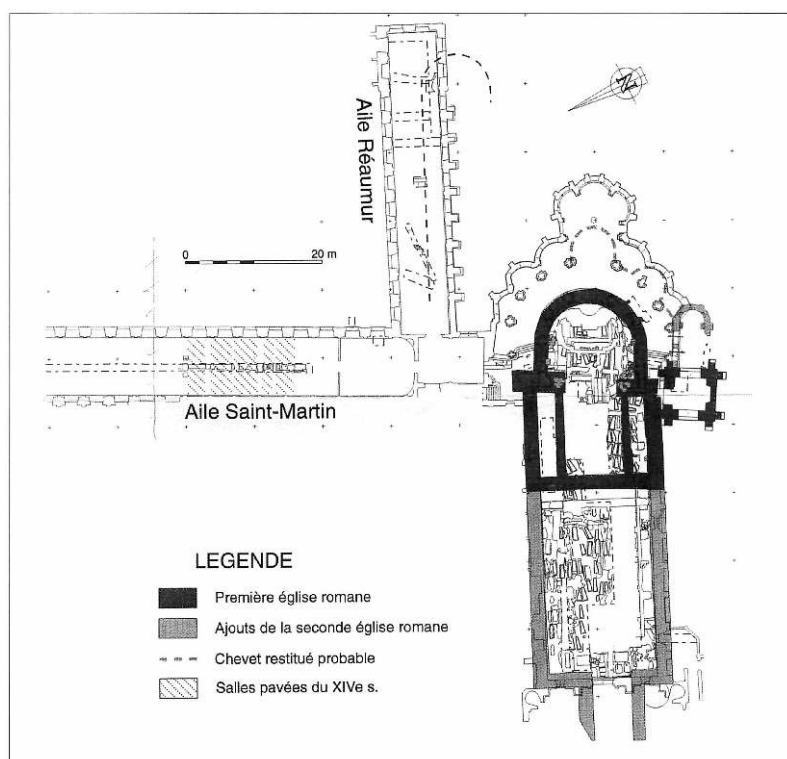
Fig. 2 – Aile Saint-Martin : vue d'ensemble du sol de la salle 4



Depuis le nord-nord-est.

Cliché : A. Prié (Afan).

Fig. 3 – Saint-Martin-des-Champs : vestiges et églises romanes



DAO : A. Prié (Afan).

Fig. 4 – Église prieurale Saint-Martin, rond-point nord : *quadris lapidibus* de chaînage d'élévation romane en fondation du chevet actuel



Vue depuis le sud-ouest.

Cliché : A. Prié (Afan).

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtsoMTZbebfq>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtre9BZmRicl>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKWS6It1qMw>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

Année de l'opération : 1998

AUTEURS

ARNAUD PRIÉ

Afan